

Non à l'extradition de G. Maj, G. Czeppel et D'Arcangeli

samedi 31 mars 2007, par [Collectif / Signatures multiples](#) (Date de rédaction antérieure : 29 mars 2007).

Acharnement

Rouge n° 2198 du 29 mars 2007

Arrivé d'Italie il y a deux ans, Angelo d'Arcangeli suit des études en sciences politiques à la fac de Paris 8. Il risque l'extradition vers l'Italie à la demande du juge Paolo Giovagnoli, qui a ouvert une enquête contre lui et deux de ses camarades, Giuseppe Maj et Giuseppe Czeppel, pour « terrorisme », principalement du fait de leur appartenance au Nouveau Parti communiste italien. Ce juge est très connu en Italie pour son rôle dans la répression du mouvement social : récemment, il a poursuivi 40 étudiants de l'université de Bologne pour « terrorisme », suite à l'occupation de leur resto U pour exiger une baisse des tarifs.

Sous le motif d'accusation de « terrorisme », Angelo a effectué quatre mois en préventive à Fresnes, ses camarades dix-huit mois à la Santé et à Fleury-Mérogis. Après cette longue période de détention, le juge qui mène l'enquête, M. Thiel, a prononcé un non-lieu. Mais, afin de dissimuler cette attaque contre les droits politiques, il a requalifié le chef d'accusation : de terroristes, ils sont devenus malfaiteurs ! Le procès aura lieu les 4, 5 et 6 avril, à Paris.

S'ils sont extradés avant de bénéficier d'un nouveau non-lieu, ils feront 24 mois de prison préventive en Italie - c'est la loi italienne en cas d'inculpation pour « terrorisme ». Pour les soutenir, rendez-vous le 4 avril, à 8 h 30, au tribunal correctionnel de Paris, chambre 16-2, et signez l'appel de soutien ci-dessous en cliquant ici : <http://cap-npci.awardspace.com/arti...>

APPEL

**NON A L'EXTRADITION
DE G. MAJ, G. CZEPPEL ET A. D'ARCANGELI !!!**

**NON A LA PERSECUTION
DU (nouveau) PARTI COMMUNISTE ITALIEN !!!**

Les Autorités Italiennes et les Autorités Françaises cherchent à empêcher l'activité politique du (nouveau) Parti communiste italien. Elles mènent une persécution contre ce Parti, sous le prétexte de "la guerre contre le terrorisme"

Depuis les années 1980 jusqu'à nos jours, en Italie sept enquêtes pour "terrorisme" ont été menées contre le (nouveau)PCI, toutes ont abouti à un non-lieu. Malgré cela, les Autorités Italiennes et Françaises continuent à lancer des enquêtes contre le Parti.

En France, deux membres du (n)PCI, G.Maj et G.Czeppel, et un sympathisant, A. D'Arcangeli, sont harcelés depuis 2003 par les Autorités Françaises, sur la demande des Autorités Italiennes. Malgré l'absence de preuves pour "terrorisme" ils ont été privés de leur liberté par des arrestations préventives et des contrôles judiciaires (auxquels ils sont encore soumis). G. Maj et G. Czeppel ont fait 18 mois de « détention préventive » et 18 mois de contrôle judiciaire. A. D'Arcangeli a fait 4 mois de « détention préventive » et 12 mois de contrôle judiciaire.

Le 8 Septembre 2006 M.Gilbert Thiel, juge de l'antiterrorisme français, après trois ans d'enquête et de harcèlement, a enfin décidé de déqualifier le chef d'accusation : G.Maj, G.Czeppel et A.D'Arcangeli ne sont plus accusés de "terrorisme" mais d' "association de malfaiteurs"...après trois ans des violations des droits politiques il cherche à sauver la face avec un « tour de passe-passe » digne d'un magicien. Le 4, 5 e 6 avril aura lieu le procès.

En même temps, le juge Paolo Giovagnoli du Parquet de Bologne (Italie) s'apprête à lancer un mandat d'arrestation européen contre les trois camarades, pour mettre en œuvre un nouveau procès pour..."terrorisme" (qui se soldera , encore une fois, par non-lieu).

Ont déjà exprimé leur solidarité :

Nicole Borvo (sénatrice PCF), Georges Hage (député PCF), Arlette Laguiller (porte-parole de Lutte ouvrière), l'écrivain Henri Alleg, Monseigneur Gaillot (evêque), José Bové, André Vallini (député PS et président commission d'enquete parlementaire affaire d'Outreau), Braouzec Patrick (député PCF), Michel Bourgain (maire de L'Île-Saint-Denis), Brafman Jean (conseiller régional Ile de France PCF), Clémentine Autain. Annie Lacroix-Riz (professeur d'histoire Université Paris 7), Linhart Robert (sociologue), Mouloud Aunit (président du MRAP), Zarka Pierre (ancien directeur de l'Humanité), Pascal Binczak (président Université Paris VIII), Rajsfus Maurice (historien et président de l'Observatoire des Libertés Publiques), Albert Jacquard (scientifique), Alima Boumediene-Thiery (sénatrice Verts), Adrien Philippe (fondateur de l'Atelier de Recherche et de Réalisation Théâtrale à la Cartoucherie de Vincennes), Farbiaz Patrick (secrétaire des Verts aux affaires internationales), Didier Paillard (maire de Saint-Denis), Georges Labica (philosophe, professeur émérite des universités), Alain Krivine (LCR), Bensaïd Daniel (LCR), Besancenot Olivier (LCR), Maître Vincent Stagnara (avocat), Giulia Wrigth (porte-parole en France de Mumia Abu-Jamal), Léon Landini (officier de la légion d'honneur), Pierre Rousset (Europe solidaire sans frontières - ESSF).

***Prenons positions contre la tentative d'extradition de G. Maj, G. Czeppel et D'Arcangeli !!!
Demandons la fin de cette persécution qui viole tous les droits politiques !!!***

Comité contre l'extradition

POUR SIGNER CONTRE EXTRADITION G.MAJ, G.CZEPPEL
ET A. D'ARCANGELI
Ecrivez A : cap-npci-paris voila.fr

Ou téléchargez le fichier PDF avec les formulaire à imprimer et renvoyer par courrier à :

Comité d'Aide aux Prisonniers du (nouveau)Parti communiste italien

CAP(n)PCI

BP3 - 4, rue Lénine

93451 L'Île St. Denis